

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 13 août 2024 à 18 h 30 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle, formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Sandra El-Helou, Paolo Galati, Aglaia Revelakis et Jocelyne Frédéric-Gauthier sont absents;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;  
Me Sylvain Déry, greffier adjoint par intérim substitut.

---

**CM-20240813-743**

ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli  
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 13 août 2024.

ADOPTÉ

---

**CM-20240813-744**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 9 juillet 2024, à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian  
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 9 juillet 2024 à 18 h 30.



ADOPTÉ

(SD-2024-3644)

---

**CM-20240813-745**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 16 juillet 2024, à 17 h, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet  
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 16 juillet 2024 à 17 h.

ADOPTÉ

(SD-2024-3793)

---

**CM-20240813-746**

DÉPÔT - RAPPORT ANNUEL DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

---

M. Stéphane Boyer, maire, dépose le rapport annuel de la vérificatrice générale de Laval pour l'année 2023.

---

**CM-20240813-747**

DÉPÔT - PÉTITION - RUES CLAUDE-MELANÇON, ODETTE-OLIGNY ET FRANÇOISE-GAUDET-SMET

---

Le conseiller Claude Larochelle dépose une pétition pour l'installation de dos d'âne sur les rues Claude-Melançon, Odette-Oligny et Françoise-Gaudet-Smet.

---

**CM-20240813-748**

DÉPÔT - PÉTITION - BOULEVARD DU BON-PASTEUR

---

Le conseiller Claude Larochelle dépose une pétition pour la récupération du stationnement sur la boulevard du Bon-Pasteur.

---

**CM-20240813-749**

DÉPÔT - PÉTITION - 40E RUE

---



Le conseiller Nicholas Borne dépose une pétition pour l'interdiction de stationnement sur la 40e Rue.

---

**CM-20240813-750**

DÉPÔT - PÉTITION - PARC BERNARD-LANDRY

---

La présidente du conseil, Cecilia Macedo, dépose une pétition pour l'installation d'un point d'eau au parc Bernard-Landry.

---

AFFAIRES NOUVELLES

---

La conseillère Flavia Alexandra Novac invite les citoyens à la 2e édition de la station culturelle Momo qui aura lieu du 1er août au 29 septembre sur la place publique du secteur Montmorency.

Elle invite les citoyens à participer à la 4e édition du Festival Mosaïque qui se tiendra dans le quartier Chomedey du 15 au 18 août. Elle félicite la Centrale des artistes pour l'organisation de cet événement en collaboration avec Cominar.

---

Le conseiller Claude Larochelle souligne que de nombreuses personnes ont été frappées par les inondations du vendredi 9 août. Il mentionne qu'il va falloir rendre les citoyens et notre ville plus résilients, faire des investissements pour réduire l'ampleur des dommages et l'anxiété. Il souhaite bon courage à tout le monde.

---

Le conseiller Achille Cifelli souligne le décès de Mme Martine Beaugrand, la seule femme à avoir occupé le poste de mairesse de la Ville et présente ses condoléances à sa famille et à ses proches.

---

Le conseiller Alexandre Warnet invite les citoyens aux événements culturels organisés dans le cadre de la 9e édition des zones musicales, notamment, au concert de l'Orchestre symphonique de Laval qui aura lieu les 13 et 14 août au parc Bernard-Landry et au concert de clôture des zones musicales qui aura lieu le 24 août à la station culturelle Momo sur la place publique de la Place Bell.

---

Le conseiller Vasilios Karidogiannis invite les citoyens le 17 août à la fête de quartier Chomedey. Les citoyens pourront voir les nouvelles installations du parc Berthiaume-Du Tremblay.

---

La conseillère Seta Topouzian invite les citoyens à la Fête de la famille qui aura lieu le 1er septembre de 10 h à 18 h, au Centre de la nature.

---

La conseillère Isabelle Piché souligne le décès de Mme Françoise



Paradis-Foisy qui était impliquée dans la communauté. Elle mentionne le travail de celle-ci avec ses nombreuses réalisations dans la communauté de l'Est de Laval.

---

Le conseiller Yannick Langlois félicite la vérificatrice générale de la Ville de Laval pour le dépôt de son premier rapport. Il mentionne que cette année le taux d'application des recommandations est de 86 %. Il félicite la Direction générale et toutes les équipes qui ont participé à ce rapport.

Il souhaite bonne fête aux Acadiens le 15 août.

---

La conseillère Louise Lortie mentionne que la Ville accueille de nouveaux résidents et que ce n'est pas toujours facile pour eux de trouver un loyer abordable ni d'accéder à la propriété.

Elle mentionne qu'elle dépose ce soir un avis de proposition pour que la Ville permette le paiement de la taxe de bienvenue en 4 versements, sans intérêts sur un an.

Elle souligne la célébration de la fête des Acadiens le 15 août.

Elle mentionne que l'événement ôFesti-Fleury aura lieu le 25 août au parc Champfleury qui permet de découvrir les différents loisirs et services du centre communautaire.

---

Le conseiller Nicholas Borne transmet au nom du conseil ses sympathies à la famille et aux amis de M. Claude-Ferragne, décédé le 7 juillet 2024 à Laval et mentionne son parcours et ses différentes réalisations.

Il félicite les athlètes officiels bénévoles lavallois qui ont participé aux jeux olympiques de Paris, notamment, Shae La Roche, William Énard, Félix Dolci, Virginie Chénier, Audrey Leduc, Leylah Fernandez et Fares Arfa.

---

Le conseiller Pierre Brabant souligne la participation de 4 équipes de soccer Laval au championnat national de la coupe PDJ en Alberta. Il félicite les équipes U-15 et U-17 masculines et féminines et leur souhaite bon succès.

Il félicite l'équipe U-17 dirigée par l'entraîneur Rosa et de M. Zarriello qui a terminé à la 2e place lors de la grande finale de la Coupe Gothia à Göteborg en Suède l'année dernière. Il mentionne que toutes ces équipes sont attendues avec les coupes.

---

Le conseiller David De Cotis souligne la journée de la fête nationale de l'Acadie le 15 août. Il mentionne que ce sont 420 ans d'histoire qui sont fêtés.

Il mentionne qu'il déposera un avis de proposition pour la mise en place d'une consultation publique sur le raccordement du boulevard



Dagenais et un avis de proposition pour étudier la mise en place d'un programme d'aide aux victimes des inondations du 9 août.

Il invite les citoyens à participer à la fête de Saint-Bruno le 24 août de 12 h à 17 h au parc Lausanne.

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Pierre Anthian

Maude Di Genova

Boulevard du Bon-Pasteur – stationnement – piste cyclable – sécurité  
- rues Odette-Oligny, Claude-Melançon et Françoise-Gaudet-Smet –  
Installation de dos d'ânes

Christian Veilleux

Ana Carolina Santos

Christina Gaston

Ken Williot

Réaménagement du parc Pie-X et passages urbains – application du  
droit de préemption – hausse fumée secondaire – interdiction de  
fumer et de vapoter – autres moyens prévus par la Ville

Richard Sauvageau

Augmentation des taxes

Aniello Infante

Vitesse – boulevard des Mille-Îles

À 20 h, la conseillère Isabelle Piché quitte son siège.

Vincent Milette

Maxime Sarrasin

Fadwa Aziz

Inondations – dommages – plan d'urgence – aménagement rue du  
Ruisseau – rue Fred-Barry - suivi des travaux – programme de  
dédommagement

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités  
civiques, procède à la lecture des questions transmises par les  
citoyens souhaitant que leur question soit lue par un membre du  
personnel de la Ville:

Lyne Jubinville

Inondations du 9 août – accessibilité du 911 – soulignement de la fête  
du peuple Acadien – mise à jour – travaux du Comité ad hoc sur la  
langue française – accès au procès-verbaux

À 20 h 08, la conseillère Isabelle Piché reprend son siège.

Chantal Carrier

Entretien préventif – ruisseau Duvernay - plan d'action - inondations

Jean Bazinet



Pistes cyclables – rue Laurier, 1ere Avenue, avenues Giroux et du Pacifique

À 20 h 22, le conseiller Achille Cifelli quitte son siège et le reprend à 20 h 27.

Simon Julien  
40e Rue - demande l'interdiction de stationnement

Alexandre-Olivier Cadena  
Sécurité routière - intersections - boulevards Sainte-Rose et des Laurentides

Patrick Lafleur  
Sylvain Perron  
Danny Roy  
STL – abolition de postes - demande une rencontre avec M. le maire

Melissa Magloire  
Inspection – travaux – entretien – ponceau - boulevard Lévesque Est

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens souhaitant que leur question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Martine Lanoue  
Sécurité routière – chemin du Souvenir, rue Ampère et avenue Bois-de-Boulogne et boulevard du Souvenir – éclairage et déneigement – Laval-des-Rapides – trottoirs

---

À 21 h, la séance est suspendue.

À 21 h 20, la présidente Cecilia Macedo déclare la reprise de la séance.

**CM-20240813-751**

---

**ADOPTION - RÈGLEMENT L-13129**

---

Le greffier adjoint par intérim substitut mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet  
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu:

d'adopter le Règlement numéro L-13129 imposant une redevance pour favoriser la remise en culture des terres agricoles non exploitées et constituant le Fonds de remise en culture.



Un débat s'engage.

M. Stéphane Boyer, maire, demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

(SD-2024-2230)

---

**CM-20240813-752**

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13134

---

Le greffier adjoint par intérim substitut mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne

APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13134 modifiant le Règlement L-6070 régissant la circulation et la sécurité routière sur les chemins publics.

ADOPTÉ

(SD-2024-3361)

---

**CM-20240813-753**

ADOPTION - RÈGLEMENT CDU-1-9

---

Le greffier adjoint par intérim substitut mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois

APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro CDU-1-9 modifiant le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y ajuster certaines normes d'affichage.

ADOPTÉ

(SD-2024-3377)

---

**CM-20240813-754**

ABANDON - DROIT DE PRÉEMPTION - LOTS 2 125 406 ET 2 125 408



---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'abandonner le droit de préemption sur les lots 2 125 406 et 2 125 408 du cadastre du Québec;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les démarches requises afin de faire radier l'avis d'assujettissement du droit de préemption publié au registre foncier.

ADOPTÉ

(SD-2024-3475)

---

**CM-20240813-755**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2388

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie

APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2388, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'amélioration aux parcs Bienville, Fabien et Ingrid, pour une période de 60 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Excavation P. Dupras inc.

590 849,05 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3365)

---

**CM-20240813-756**

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-30229

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 94 382,62 \$, requis pour défrayer le coût des honoraires de Groupe ABS inc. pour





la réalisation d'une étude géotechnique complémentaire et de caractérisation environnementale des sols, de l'eau souterraine et des matières résiduelles, dans le cadre des travaux de rénovation, de restauration et d'agrandissement de l'hôtel de ville de Laval, prévus au contrat OS-SP-30229 pour les services professionnels de firmes de laboratoire en sol pour divers projets municipaux sur l'ensemble du territoire lavallois;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30229, lot 3.

ADOPTÉ

(SD-2024-1887)

---

**CM-20240813-757**

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE  
CONTRAT DOS-1699

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet  
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du service de réception, de tri et de valorisation des résidus de construction, de rénovation et de démolition, prévu au contrat DOS-1699, les modifications suivantes:

des quantités supplémentaires au montant de 465 648,75 \$ pour le lot 1, au montant de 280 251,56 \$ pour le lot 2 et au montant de 357 342,30 \$ pour le lot 6, et dont les détails apparaissent aux rapports du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté datés du 27 mai 2024 joints au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-3249)

---

**CM-20240813-758**

CONVENTION DE MODIFICATION DE BAIL EN FAVEUR DE  
LA VILLE DE LAVAL

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac  
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de modification de bail à intervenir entre Ville de Laval, Activités sportives Ruisseau Noir inc. et Marc Dubois concernant la location d'une partie des lots 2 921 311 et 3 249 575 du



cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, d'une superficie approximative de 42 000 pieds carrés, situés sur le chemin Comtois, à Terrebonne, pour l'utilisation d'un champ de tir pour la formation et l'entraînement des membres du Service de police de Laval, pour une période de 5 ans, soit du 1er décembre 2023 au 30 novembre 2028, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans cette convention de modification de bail;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-2796)

**CM-20240813-759**

RÉSOLUTION ABROGÉE - ADOPTION - RÈGLEMENT L-13072

ATTENDU QUE, par la résolution CM-20240709-647, le conseil municipal adoptait le Règlement numéro L-13072 modifiant le Règlement L-12953 concernant la rémunération du maire et des membres du conseil de la Ville de Laval;

ATTENDU QUE l'article 9 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (chapitre T-11.001) (la «Loi») exige un avis public avec un délai de 21 jours avant l'adoption d'un règlement;

ATTENDU QUE cet avis public de 21 jours n'a pas été donné avant l'adoption du Règlement numéro L-13072 modifiant le Règlement L-12953 concernant la rémunération du maire et des membres du conseil de la Ville de Laval;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'abroger la résolution CM-20240709-647.

ADOPTÉ

(SD-2024-3695)

**CM-20240813-760**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1750

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet



APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1750, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, concernant un contrat à exécution sur demande pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils relatifs aux campagnes de mesures de débits pour divers projets municipaux sur l'ensemble du territoire lavallois, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Avizo Experts-Conseils inc.  
1 494 675 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3284)

---

**CM-20240813-761**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2317

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib  
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2317, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la location d'une nacelle sur fourgon, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Location Sauvageau inc.  
298 084,87 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3313)

---

**CM-20240813-762**

APPROBATION - DIMINUTION ET AUGMENTATION -  
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - ANNÉE  
2024

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois  
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'approuver, pour l'année 2024:



une diminution du programme triennal d'immobilisations (PTI) de 840 000 \$ pour le programme 56-10404 «Rénovation et mise aux normes des stations de pompage» afin que celui-ci passe de 4 109 000 \$ à 3 269 000 \$;

une augmentation du PTI de 840 000 \$ pour le programme 56-10403 «Rénovation et mise aux normes des usines d'eaux usées» afin que celui-ci passe de 5 518 700 \$ à 6 358 700 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3372)

---

**CM-20240813-763**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2320

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac  
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2320, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et l'installation de 3 mélangeurs agitateurs MM-501/MM-502/MM-503 du bassin d'homogénéisation de la station d'épuration StaRRE La Pinière, pour une période de 4 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe Québeco inc.  
1 030 049,53 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3372)

---

**CM-20240813-764**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2493

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis  
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2493, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection du tambour du sécheur de la station d'épuration StaRRE La Pinière, pour une période de 8 semaines, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Berlie Technologies inc.



223 377,96 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3511)

---

**CM-20240813-765**

APPROBATION - CONVENTION DE RÉSILIATION - SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant  
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de résiliation à intervenir entre la Société de transport de Laval et la Ville de Laval concernant l'implantation de mesures préférentielles pour autobus dans l'axe Le Corbusier centre;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-3624)

---

**CM-20240813-766**

ABANDON - DROIT DE PRÉEMPTION - LOTS 1 069 003, 1 070 116, 1 070 117, 1 070 118 ET 1 070 119

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib  
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'abandonner le droit de préemption sur les lots 1 069 003, 1 070 116, 1 070 117, 1 070 118 et 1 070 119 du cadastre du Québec;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les démarches requises afin de faire radier l'avis d'assujettissement du droit de préemption publié le 21 mars 2024, sous le numéro 28 592 159 du Registre foncier du Québec.

ADOPTÉ

(SD-2024-3811)

---



**CM-20240813-767**

**ÉTABLISSEMENT - SOUS-CATÉGORIES - RÔLE  
D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2025-2026-2027**

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois  
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'établir, pour le rôle d'évaluation foncière 2025-2026-2027 et pour les rôles subséquents, dans la catégorie résiduelle, une sous-catégorie pour les immeubles de six logements ou plus et une sous-catégorie résiduelle.

ADOPTÉ

(SD-2024-3778)

---

**CM-20240813-768**

**APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -  
MINISTRE RESPONSABLE DU SPORT, DU LOISIR ET DU  
PLEIN AIR**

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle  
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air concernant le projet d'aménagement et de mise en valeur du site du boisé du Trait-Carré, dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air - volet 2 (PAFIRSPA), au montant maximal de 200 000 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes;

d'autoriser le directeur ou le directeur adjoint du Service des immeubles, parcs et espaces publics à signer pour et au nom de la Ville la reddition de comptes, de prescrire qu'elle ne requière pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les documents originaux signés à la greffière.

ADOPTÉ

(SD-2024-3694)

---



**CM-20240813-769**

**HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-29963**

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian  
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 100 706,60 \$, requis pour défrayer le coût des honoraires de DMA architectes s.e.n.c.r.l. pour les services professionnels rendus suite au contrat OS-SP-29963 qui lui a été confié par la résolution CM-20200901-754, dans le cadre du projet de mutualisation du Cosmodôme et du Musée de la santé Armand-Frappier.

ADOPTÉ

(SD-2024-3159)

---

**CM-20240813-770**

**APPROBATION - ADDENDA NUMÉRO 1 À LA PROMESSE DE VENTE - LOT 6 289 260**

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois  
APPUYÉ PAR : Isabelle Piché

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'addenda numéro 1 à la promesse de vente à intervenir avec M. Luigi Di Tullio, ses représentants, successeurs ou ayants droit, le tout selon les termes et conditions prévus à l'addenda, concernant l'acquisition du lot 6 289 260 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de parc (Berge des Pinsons);

de mandater Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-3288)

---

**CM-20240813-771**

**ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - 9166-7303 QUÉBEC INC.**

---

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet  
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'accepter l'offre de 9166-7303 Québec inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme totale de 2 100 000 \$ les lots 1 602 173, 1 602 174, 1 602 184, 1 602 185, 1 602 186, 1 602 193, 1 602 194, 1 602 195, 1 871 130, 1 871 378, 1 871 379, 1 871 382, 1 871 383 et 2 294 804 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 79 982,7 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaires à des fins de conservation;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-3689)

---

**CM-20240813-772**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2357

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie  
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2357, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de pavage de la cour du garage du secteur 5, pour une période de 12 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Pavages Multipro inc.  
263 238,48 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3522)

---

**CM-20240813-773**

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DOS-482

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis





APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 36 046,92 \$, requis pour défrayer le coût des services d'ingénieurs-conseils de WSP Canada inc. prévus au contrat DOS-482, en lien avec les travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc et autres infrastructures urbaines sur la 82e Avenue et la rue Montmorency, lot 16, groupe 7B, contrat 1.

ADOPTÉ

(SD-2024-3842)

---

**CM-20240813-774**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2424

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib  
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2424, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'ajout d'un groupe électrogène à la station de pompage des Prairies Ouest, pour une période de 180 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Gaston Mercier & fils inc.  
396 763,78 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3568)

---

**CM-20240813-775**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2288

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne  
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2288, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels en génie-conseil véhiculaire, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

MACP inc.  
300 142,24 \$.



ADOPTÉ

(SD-2024-3653)

---

**CM-20240813-776**

CESSION DE CONTRAT - CONTRAT SP-30360

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la cession du contrat SP-30360 par Systèmes de distribution Intégrés, société en commandite (Wajax) à Wajax limitée, et ce, jusqu'à la fin prévue dudit contrat et selon le montant disponible entre le montant actuellement payé et facturé, moins le montant adjugé.

ADOPTÉ

(SD-2024-3912)

---

**CM-20240813-777**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2181

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu:

d'adjuger le contrat DOS-2181, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la mise en place d'une solution de gestion de la performance et du développement (GDP) en mode SaaS, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe IN-RGY Consultation inc.

969 761,24 \$.

Un débat s'engage.

Le conseiller David De Cotis demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 13 en faveur et de 3 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;



les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli et Isabelle Piché se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-3192)

**CM-20240813-778**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1720

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger les lots 1 à 10 et 12 à 16 du contrat DOS-1720, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'articles vestimentaires pour le Service de police et le Service de sécurité incendie, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumissions et des documents d'appel d'offres:

Martin Lévesque inc.

lot 1

1 377 328,32 \$;

lot 6

506 264,63 \$;

lot 7

582 240,98 \$;

lot 15

487 163,42 \$;

lot 16

89 814,74 \$;

Uniforme L & M inc.

lot 2

201 784,11 \$;

lot 4

960 180,43 \$;

lot 10

1 456 896,48 \$;

Groupe J.S.V. inc.

lot 3

287 615,88 \$;

lot 8

587 676,86 \$;



lot 14  
110 676,95 \$;

Chemise Empire ltée  
lot 5  
685 837,33 \$;

William Scully ltée  
lot 9  
142 448,13 \$;

9131-3700 Québec inc.  
lot 12  
587 442,17 \$;

lot 13  
779 660,92 \$;

d'annuler le lot 11 dudit contrat et de rejeter la soumission reçue.

ADOPTÉ

(SD-2024-3256)

---

**CM-20240813-779**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-617

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis  
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-617, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de construction de conduites d'aqueduc sur le rang Saint-Elzéar, de la montée Rouville à la montée Saint-François, dans la rue des Tisserands et la montée Rouville et le remplacement d'un ponceau dans la montée Rouville, pour une période de 200 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Duroking Construction / 9200-2088 Québec inc.  
5 481 439,68 \$;

conditionnellement à l'entrée en vigueur du Règlement numéro L-12910.

ADOPTÉ

(SD-2024-3341)

---

**CM-20240813-780**

DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES  
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-617



---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli  
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le début des travaux par Duroking Construction / 9200-2088 Québec inc. pour les travaux de construction de conduites d'aqueduc dans le rang Saint-Elzéar, de la montée Rouville à la montée Saint-François, dans la rue des Tisserands et la montée Rouville et le remplacement d'un ponceau dans la montée Rouville, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Les Services EXP inc. à effectuer le soutien technique durant la réalisation desdits travaux, au montant de 34 802,93 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30070, lot 1;

d'autoriser Shellex Groupe Conseil inc. à effectuer la surveillance durant la réalisation desdits travaux, au montant 365 291,82 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-482, lot 2;

d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 198 850,81 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 4;

le tout conditionnellement à l'entrée en vigueur du Règlement numéro L-12910.

ADOPTÉ

(SD-2024-3341)

---

**CM-20240813-781**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2350

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle  
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2350, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection de toiture à l'atelier



municipal Francis-Hugues, pour une période de 180 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Toitures Trois Étoiles inc.  
3 584 606,62 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3342)

---

**CM-20240813-782**

OCTROI - CONTRAT DOS-1662

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac  
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-1662 à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services de support et de maintenance des solutions RFID de retour libre-service et de robots de tri Bibliotheca pour les bibliothèques, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Bibliotheca Canada inc.  
313 184,59 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3425)

---

**CM-20240813-783**

OCTROI - CONTRAT DOS-2521

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules  
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-2521 à la Ville de Maniwaki au montant de 258 693,75 \$, pour l'acquisition de l'unité d'urgence du Service d'incendie de la Ville de Maniwaki, le tout selon l'offre de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-3484)

---



**CM-20240813-784**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2452

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois  
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2452, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de fourniture et d'installation de signaux lumineux de passages pour piétons pour la Ville de Laval, pour une période de 24 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Signal Services inc.  
540 957,38 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3736)

---

**CM-20240813-785**

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE  
CONTRAT SP-30131

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib  
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre de l'acquisition, l'installation et la réparation de téléviseurs et d'appareils de projection, prévus au contrat SP-30131, la modification suivante:

des quantités supplémentaires pour le lot 2 au montant de 229 950 \$ à XYZ Technologie Culturelle inc., dont le détail apparaît au rapport du Service de l'innovation et des technologies daté du 19 juin 2024 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-3769)

---

**CM-20240813-786**

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU  
CONTRAT DOS-330

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne



APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires de 219 155,71 \$ pour la contingence du contrat DOS-330 relatif à des travaux de réhabilitation du pont 21079 situé sur la Promenade des Îles.

ADOPTÉ

(SD-2024-3819)

---

**CM-20240813-787**

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE  
CONTRAT OS-SP-30136

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules  
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires à FNX-Innov inc. pour la modification des plans et devis ainsi que les services de surveillance durant les travaux d'implantation d'un système à fibres optiques, de caméras de surveillance, de feux de circulation et du réaménagement géométrique d'une partie du boulevard Curé-Labelle, pour l'accès au nouveau poste de gendarmerie de l'Ouest (PGO), soit:

la phase A «études, plans et devis» vise à réaliser les études ainsi que les plans et devis du projet, au montant de 35 051,28 \$;

la phase C «surveillance des travaux» vise à surveiller les travaux durant la phase d'exécution, au montant de 34 791,44 \$;

ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation légale des crédits requis et des approbations légales;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30229.

ADOPTÉ

(SD-2024-3850)

---

Aux points 11.35, 11.36, 11.37, 11.38, 11.39 et 11.40 de l'ordre du jour, le conseiller Ray Khalil déclare un conflit d'intérêt, se retire des discussions et quitte son siège.

À 23 h 21, la conseillère Aline Dib quitte son siège et le reprend à 23 h 22.

---





**CM-20240813-788**

**AUGMENTATION - PROGRAMME TRIENNAL  
D'IMMOBILISATIONS**

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac  
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu:

d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2025-2026 pour le projet «Infrastructure culturelle du centre-ville» afin que celui-ci passe de 145 600 000 \$ à 148 170 000 \$.

Un débat s'engage.

M. Stéphane Boyer, maire, soulève une question de privilège quant à une affirmation portée à son égard et demande une clarification.

Le conseiller Claude Larochelle demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 10 en faveur et de 5 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

**ADOPTÉ**

(SD-2024-3883)

---

**CM-20240813-789**

**ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2097**

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne  
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu:

d'adjuger le contrat DOS-2097, au proposant et au montant ci-dessous mentionnés, pour la réalisation en mode conception-construction de l'infrastructure culturelle au centre-ville, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe Montoni (1995) Division Construction inc.  
148 282 845,76 \$.



Un débat s'engage.

Le conseiller Claude Larochelle soulève une question de privilège quant à une affirmation portée à son égard.

Le conseiller Claude Larochelle demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 10 en faveur et de 4 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-3967)

---

**CM-20240813-790**

PROLONGATION DE LA SÉANCE

---

La présidente Cecilia Macedo constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement à 23 h avec une résolution d'ajournement, et ce, conformément à l'article 7 du Règlement numéro L-12968.

Le conseiller Nicholas Borne propose la prolongation de la séance par un bloc de 30 minutes, renouvelable.

La proposition est appuyée par la conseillère Louise Lortie.

La conseillère Isabelle Piché demande le vote sur la prolongation, laquelle est acceptée par un compte de 14 en faveur et de 1 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Achille Cifelli, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la prolongation;

la conseillère Isabelle Piché se prononcent contre la prolongation.

---

À 23 h 03, la conseillère Isabelle Piché quitte son siège.

---

**CM-20240813-791**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2429

---

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet  
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu:

d'adjuger le contrat DOS-2429 à Magocep inc. au montant total de 204 977,43 \$, pour les services professionnels d'un certificateur indépendant pour le projet d'infrastructure culturelle au centre-ville, réalisé en mode conception-construction, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appels d'offres, à savoir:

la section 1 «Services de certification», au montant de 170 628,65 \$ (part de la Ville uniquement);

la section 2 «Services additionnels», au montant de 34 348,78 \$ (part de la Ville uniquement);

d'autoriser le directeur du Service de planification et de réalisation de projets à signer pour et au nom de la Ville le contrat du certificateur indépendant, de prescrire que ce contrat ne requiert pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2097 par le conseil municipal.

Un débat s'engage.

Le conseiller Claude Larochelle demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 10 en faveur et de 4 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-3970)

**CM-20240813-792**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1518

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant  
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu:

d'autoriser Épigraphie maison d'architecture inc. à effectuer un mandat



de services professionnels en architecture pour l'équipe maître du projet d'infrastructure culturelle au centre-ville, réalisé en mode conception-construction, prévus au contrat DOS-1518, au montant de 619 407,12 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1518;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2097 par le conseil municipal.

Un débat s'engage.

La conseillère Louise Lortie demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 10 en faveur et de 4 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

**ADOPTÉ**

(SD-2024-3993)

---

**CM-20240813-793**

**AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1517**

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu:

d'autoriser EMS Structure inc. à effectuer un mandat de services professionnels en ingénierie civil et en structure pour l'équipe maître du projet d'infrastructure culturelle au centre-ville pendant la période de conception-construction, prévus au contrat DOS-1517, au montant de 98 993,48 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1517;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2097 par le conseil municipal.

Un débat s'engage.

Le conseiller David De Cotis demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 10 en faveur et de 4 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Nicholas Borne, Sandra



Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-3988)

---

**CM-20240813-794**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRA DOS-1516

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac  
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu:

d'autoriser Les Services Exp inc. à effectuer un mandat de services professionnels en ingénierie mécanique, électrique et télécommunication pour l'équipe maître du projet d'infrastructure culturelle au centre-ville pendant la période de conception-construction, prévus au contrat DOS-1516, au montant de 232 824,38 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1516;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2097 par le conseil municipal.

Un débat s'engage.

Le conseiller Achille Cifelli demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 10 en faveur et de 4 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-3986)

---

À 23 h 23, le conseiller Ray Khalil prend son siège.

---

**CM-20240813-795**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2305



---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois  
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le bloc 1 - lot 1 et le bloc 2 - lot 4 du contrat DOS-2305, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces pour l'entretien et la réparation de bennes, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Équipements Twin Laval inc.  
bloc 1 - lot 1  
1 954 575 \$;

bloc 2 - lot 4  
137 970 \$;

de rejeter la soumission reçue pour le bloc 1 (lots 2 et 3) dudit contrat et d'annuler l'appel d'offres pour ces lots.

ADOPTÉ

(SD-2024-3755)

---

**CM-20240813-796**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2455

---

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne  
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2455, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la mise en place de mobilier urbain 2024, pour une période de 15 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Tessier Récréo-Parc inc.  
405 168,52 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3983)

---

**CM-20240813-797**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2295

---

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant  
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le bloc 1 - lot 1 et le bloc 2 - lot 3 du contrat DOS-2295, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces et l'entretien pour transporteurs d'asphalte et accessoires, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Cubex ltée  
bloc 1 - lot 1  
344 925 \$;

bloc 2 - lot 3  
344 925 \$;

de rejeter la soumission reçue pour le bloc 1 - lot 2 et le bloc 2 - lot 4 dudit contrat et d'annuler l'appel d'offres pour ces lots.

ADOPTÉ

(SD-2024-3617)

---

À 23 h 34, la séance est ajournée au mercredi 14 août 2024 à 16 h.

---

---

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil et conseillère

---

M. Sylvain Déry, greffier adjoint par intérim substitut